

Argile damée

Art. 02.004, 02.008, 02.100, 02.200,
02.400, 02.600

- Une construction d'argile authentique et pure
- Un aspect fascinant
- Pour les murs et les sols



Argile damée naturelle fine



Argile damée naturelle



Argile damée blanche



Argile damée jaune



Argile damée rouge



Argile damée grise

Mélange d'argile damée prêt à l'emploi pour les murs et les plafonds La construction en argile damée est la forme la plus archaïque et pure de la construction d'argile. La matière première se transforme immédiatement un élément monolithique La principale raison de la redécouverte de cette technique de construction ancienne est l'expression esthétique et architecturale des éléments monolithiques lourds et de leurs surfaces. L'argile damée naturelle fine est destinée aux couches de finition des sols en argile damée. Le grain plus fin facilite la réalisation des finitions de surface des sols. Ensuite, le matériau compacté peut être huilé ou fixé et fini à la cire.

Équipes de conseils techniques
et commerciale, voir www.claytec.de
Caractéristiques produits et application
voir au dos

ALLEMAGNE
CLAYTEC GmbH & Co. KG.
Nettetaler Straße 113-117,
41751 Viersen
Téléphone +49 2153 918-0
www.claytec.de/fr

Argile damée

Art. 02.004, 02.008, 02.100, 02.200, 02.400, 02.600

Type de produit d'argile Argile damée (STL) selon 3.2 des « Règles de construction d'argile » du groupement professionnel Argile.

Domaine d'application Argile damée pour les murs d'argile porteurs et non porteurs, comme argile damée fine pour les sols d'argile.

Composition Argile de construction, charges minérales à grain mixte. Grain de 0-16 mm (éventuellement des grains surclassés jusqu'à 22 mm). Argile damée fine 02.008, grain de 0-8 mm (éventuellement des grains surclassés jusqu'à 16 mm).

Propriétés physiques Densité brute sèche env. 2 300 kg/m³ (conductivité thermique 1,5 W/mK, μ 5/10), résistance à la compression 2,0 N/mm², cote de retrait naturelle 0,5% (argile damée blanche, jaune, rouge et grise, et 02.008 argile damée fine 0,7%), classe de matériau A1

Conditionnement Humide en bigbags de 1,0t

Stockage Protéger du dessèchement (formation de mottes) ou de l'humidité occasionnés par les conditions météorologiques. Le stockage sur des durées prolongée est possible.

Avant le début de la mise en œuvre, l'humidité et l'homogénéité du matériau doivent être contrôlés.

Besoins en matériau Un bigbag suffit pour env. 0,45 m³ d'élément de mur fini.

Mise en œuvre, réalisation Murs : l'argile damée est posée par couches de 10-15 cm dans des coffrages suffisamment solides, puis compactée autant que possible et de manière homogène à la machine ou à la main. **Les murs porteurs sont conçus et dimensionnés selon les « Règles de construction d'argile » du groupement professionnel Argile (« Dachverband Lehm e.V. »). Ils ne doivent être construits que sous la direction et la supervision d'un technicien qualifié suffisamment expérimenté dans la construction d'éléments de construction porteurs en argile.**

Sols : l'argile damée est posée par couches sur un support propre et dur (dalle en béton), puis compactée autant que possible et de manière homogène à la machine ou à la main.

Séchage des murs La durée de séchage dépend de l'épaisseur des couches posées, de la saison des conditions météorologiques. La suite du traitement n'est possible qu'après un séchage suffisant.

Traitement consécutifs Les éléments sont généralement dotés d'une protection contre les intempéries. Les enduits d'extérieur et leur mise en œuvre sont décrits dans la fiche technique 1.1. Les enduit d'argile de base, enduit d'argile de finition grossier ou enduit d'argile minéral CLAYTEC sont adaptés comme enduits d'intérieur, et leur mise en œuvre est décrite dans la fiche technique 6.1 « Enduits d'argile ».

Sols : les irrégularités des surfaces peuvent être reprises à la truelle en exerçant une forte pression. Les traitements de surface au moyen d'une cire dure pour sols ou d'huile dure pour sols alliée à une cire dure pour sols améliorent la résistance de la surface. **L'effet doit être contrôlé auparavant sur une surface témoin.**

Consignes De plus amples informations figurent sur la fiche technique CLAYTEC 1.1, disponible sur www.claytex.de (téléchargements, archives de fiches techniques).

La réalisation des constructions en argile damée requiert des connaissances étendues et un grand savoir-faire. Nous nous ferons un plaisir de vous fournir des conseils professionnels et un accompagnement pour la mise en œuvre.

La réhumidification ou homogénéisation nécessaires de l'argile damée ne constitue pas un motif de réclamation.

Pour évaluer l'effet visuel, il conviendra systématiquement de réaliser des échantillons de pose. En raison des écarts de coloris naturels de l'argile et des charges, les écarts de teintes de l'argile damée sont exclus des motifs de réclamation. Nous nous engageons à vous fournir une qualité optimale.

Les dommages occasionnés par l'exposition aux intempéries des surfaces non enduites ou habillées ne constituent également pas un motif de réclamation.